XIII' ANNÉE — N° 4157 — DIMANCHE 4 MAI 1902

LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

PARIS, VIII'
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,36 — 524,45

84, Grande-Rue, 84

85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
15, rue d'Angleterre, 15,
Téléphone : 672

LA JOURNÉE

Il est officiellement annoncé que M. Loubet arrivera à Brest, le 14 mai au matin, et s'embarquera le même jour vers 5 heures du soir, pour la Russie.

×

La circulaire injustifiable de Monsieur Waldeck-Rousseau est sévèrement jugée par toute la presse indépendante.

×

M. Brisson fait annoncer qu'il est indisposé. On croit que la vérité est que les électeurs de Dix manifestent peu d'enthousiasme pour ce rebut des urnes parisiennes.

×

Hier, dans une conférence très applaudie, donnée à l'occasion des noces d'or du Cercle du Luxembourg, M. Brunetière a développé cette pensée que le fond de toute question sociale est une question morale et que la base nécessaire de toute morale est la religion.

×

Les nouvelles des négociations pour la paix entre Anglais et Boers sont aussi rares aujourd'hui que les jours précédents.

On lira avec intérêt deux lettres dénonçant de nouveau la situation malheureuse des enfants et des femmes retenus aux camps de concentration.

×

Le Reichstag a voté l'indemnité de 2000 marks aux membres de la Commission du tarif douanier, mais avec cette restriction qu'elle ne se cumulera pas avec aucune autre indemnité que ces membres pourraient toucher comme faisant partie d'une autre assemblée.

×

Le président Roosevelt a accepté avec empressement l'invitation de l'ambassadeur de France d'assister, à bord du « Gaulois », au banquet qu'on va lui offrir à l'occasion des fêtes de Rochambeau.

×

La fête de l' « Indépendance » argentine a été célébrée hier, avec éclat, à Madrid, et par un temps très beau.

Le maire de Madrid a prononcé une allocution pleine de sympathie pour la France.

×

L'accueil le plus cordial est fait au Ferrol et à la Corogne, à l'escadre française.

L'amiral de Courthille et ses marins sont chaleureusement acclamés.

×

Il est inexact que l'assassin de M. Sipaguine ait été déjà condamné à mort et pendu. Le procès n'est pas encore commencé.

×

Le général Bolbikoff remplace le général Kouropatkine au ministère de la Guerre en Russie.

Et l'amiral Alexsieff doit remplacer le comte de Lamsdorff aux Affaires étrangères.

×

L'insurrection dans l'Yémen prend les plus graves proportions.

Les troupes turques auraient été battues.

Un curé ...rêveur!..

Sur la place de la préfecture d'une petite ville de province.

... Il tombe une pluie mélancolique... une pluie rageuse et froide de printemps en colère, qui semble vouloir laver sur les murs les affiches multicolores, comme on lave, pendant un armistice, les taches de boue et des maculatures de sang...

Sous ce déluge, un abbé marche rêveur, le bréviaire au coude, laissant l'eau tomber, appesantir, inonder sa pauvre soutane...

Arrivé devant la préfecture, il hésite un instant, ne sachant pas au juste quelle porte est la vraie... Puis, tout à coup, une inscription le renseigne; il entre, monte un escalier, pousse la porte verte d'une antichambre où somnolent deux huissiers, la chaîne au cou. L'apparition du prêtre les réveille, ils le regardent avec des yeux inquiets, et, en eux, une voix officielle semble crier : « Alerte!.. un curé!!.. »

—o—

Mais l'abbé est un doux... un très *doux!..* pas un de ces curés à l'emportepièce qui appliquent — *paraît-il* — l'Évangile à coups de hacheron!.. pas un de ces prêtres moyenageux qui — *paraît-il* — rêvent de brûler le dernier franc-maçon avec la graisse du dernier juif!.. pas un de ces curés onctueux et ficelles qui — *toujours paraît-il* — sont pleins de combinaisons noires pour tendre, dans l'ombre, un croc-en-jambe au pauvre gouvernement...

Non!.. c'est un simple enfant du peuple, qui regarde bien droit devant lui, et cherche son devoir comme la fleur cherche son appui... comme l'oiseau désire la branche où il reposera pendant la nuit...

— Qu'est-ce que vous voulez...?? lui demande disgracieusement l'huissier.

— Je désirerais voir M. le préfet.

— M. le préfet n'est pas là!..

— Quand pourrai-je le voir..?

— Pas avant une heure...

— Très bien... j'attendrai...

Et il ouvre son bréviaire avec résignation.

L'huissier passe et repasse dédaigneusement devant lui, les deux mains sur sa croupe armoriée : « Que veut-il, ce curé-là..? demande le confrère.

— Un secours, probable...

— En tous cas il aurait pu s'essuyer les pieds, il m'en fait un parquet!.. »

L'abbé attendit deux heures et demie dans le salon froid, aux vitres duquel s'écrasaient de larges gouttes de pluie.

Enfin, on sagite derrière les portes vertes; l'huissier va, vient; et, comme à regret, laisse tomber de sa bouche officielle les mots fatidiques : « Vous pouvez entrer. »

—o—

L'abbé, rassemblant les plis mouillés de sa soutane, franchit la porte, et se trouve en présence d'un petit monsieur sec, cassant comme du bois mort, et qui se fait les ongles en lui tournant le dos.

— Vous désirez..?

— Voilà, je suis curé...

— Ah! c'est bien le tort que vous avez!.

— Enfin, je suis curé...

— Je vous répète : c'est le tort que vous avez!.. vous êtes le fléau de la République!!... tenez, j'ai là, sur mon bureau, une circulaire reçue hier soir, qui vous concerne tous... et sérieusement encore!..

— Précisément, Monsieur le préfet, c'est à cause d'elle que je viens vous trouver (*le préfet tire son mouchoir et essuie son lorgnon*), car, parce que je suis curé, je pousse jusqu'au scrupule l'obéissance aux justes lois de mon pays, et la meilleure preuve, c'est que je viens vous soumettre un cas de conscience.

(*Le préfet prend son coupe-papier comme pour le trancher.*) — Voyons ce cas!..

— Voulez-vous me passer la circulaire... (*Le prêtre lit.*)

Monsieur le préfet,

Les renseignements qui me parviennent signalent, dans un grand nombre de départements, une ingérence du clergé dans les élections; les manifestations auxquelles il s'est livré constituerraient non l'exercice individuel du droit politique qui appartient à tous les citoyens, mais un abus flagrant des fonctions ecclésiastiques et de l'autorité morale qu'elles confèrent...

Je voudrais, Monsieur le préfet, savoir ce que l'on entend ici par *fonctions ecclésiastiques..?* Il est évident que je ne dois pas recommander un candidat dans l'église... personne n'y songe... mais au presbytère..?

— Non plus!..

— Puis-je en parler autre part..?

— Essayez seulement... le lendemain, votre traitement est supprimé!..

— Dans mes relations..? dans mes visites..?

— Voulez-vous savoir le fond de notre pensée : vous ne devez **jamais** faire de politique...

— Pourtant, je paye *tous* les impôts comme tout le monde, je participe à toutes les charges du pays, pourquoi n'aurais-je pas ma voix au chapitre..?

(*Le préfet impatienté*). — Mais vous l'avez votre voix, *en tant que citoyen!..* ce que l'on ne veut pas, c'est que vous mettiez votre autorité *morale* au service d'un candidat.

— Nous arrivons donc à la question délicate.

— Elle n'est pas délicate du tout!... vous devez couper votre personnalité en deux... comme un fromage: le curé d'un côté, le citoyen de l'autre...

— ...Je vous assure, Monsieur le préfet, que la section n'est pas facile à faire!. Ainsi, vous coupez-vous en deux..? me parlez-vous aujourd'hui en tant qu'homme ou en tant que préfet??

— (*Le préfet avec un abîme de mépris*) : Oh! moi, c'est très différent, je vous parle comme il me plaît... tous les électeurs ont le droit de se servir de leur autorité morale... si vous croyez que je m'en prive vis-à-vis de mes subordonnés!... il ne me viendrait même pas à l'esprit de dire par exemple à un notaire : votez en tant que citoyen, mais pas en tant que notaire... à un médecin, à un avocat : agissez en tant que citoyen, mais dépouillez-vous de votre autorité morale de médecin ou d'avocat... ils me riraient au nez!..

— Et alors..?

— ... Pour les curés, c'est autre chose!.. ce sont des êtres à part... ils doivent surtout **se taire!!..**

— Il y a des silences très éloquents, Monsieur le préfet...

— ... Il ne faut pas de ces silences-là!... il faut des silences vraiment silences!. votre soutane elle-même parle trop!. il faudrait presque vous mettre en civil pendant la période électorale pour ne pas impressionner les populations...

— ... Mon évêque me le défendrait!..

— S'agit pas de votre évêque, il s'agit du gouvernement!..

— D'ailleurs cela ne servirait à rien; dans ma paroisse on me connaît.

— Précisément! vous êtes nuisible de toutes les façons!... vous suintez l'opposition!... on ne devrait pas vous voir!.. vous devriez rester enfermé chez vous le jour du vote!.. au besoin, un employé de la mairie viendrait prendre votre bulletin, et même vous ne devriez presque pas voter du tout!.. mais enfin la République est bonne!.. trop bonne peut-être!.. vous me demandiez la solution d'un cas de conscience, la voici..... pas de phrases!.. allons au fait!.. il est brutal... mais il est clair : toutes les fois que vous votez et faites voter pour le candidat du gouvernement vous usez, comme dit la circulaire, *de l'exercice individuel du droit politique qui appartient à tous les citoyens;* mais toutes les fois que vous votez ou faites voter **contre** le candidat du gouvernement, *vous tombez dans un abus flagrant des fonctions ecclésiastiques et de l'autorité morale qu'elles vous confèrent...* est-ce limpide..?

— Oh! tout à fait!

— Et maintenant, Monsieur le curé, allez et ne pêchez plus!.. sans quoi... gare à votre galette!..

—o—

Le curé sortit plus rêveur qu'il n'était entré...

La pluie avait cessé, et la bataille électorale recommençait plus acharnée que jamais : les afficheurs collaient ardemment leurs affiches; des femmes, des jeunes filles, distribuaient des tracts demandant vite le suprême effort des fins de bataille... les dernières cartouches... la dernière pièce d'or... le dernier sou, pour lutter et mieux vaincre encore!.. bons et méchants, tout le monde se battait pour le triomphe de son idée... tout le monde, **excepté lui!..** le paria!..le neutre!.. qui — suprême dérision — n'avait la liberté d'agir que pour l'ennemi insolent de sa foi et de son Dieu!. Lui..? le neutre!! Lui..? disciple du Christ qui a dit : « *Va!. enseigne!..* » Lui..? le prêtre!.. le sel de la terre!!! Eh allons donc!..

Et, d'un coup de poing, il enfonça son chapeau en éclatant de rire.

PIERRE L'ERMITE.

GAZETTE DU JOUR

DOULOUREUX ANNIVERSAIRE

La journée du 4 mai, fête de sainte Monique, ramène le 5e anniversaire de l'effroyable incendie du Bazar de la Charité, construit dans la rue Jean-Goujon, et dans lequel 153 personnes périrent dans les flammes, tandis que nombred'autres étaient atrocement blessées. Demain, plusieurs messes seront célébrées soit dans la crypte, soit à l'autel principal de la chapelle expiatoire, élevée par la piété des fidèles sur le lieu de la catastrophe. — Nous engageons nos lecteurs à unir leurs prières à celles qui seront offertes à Dieu pendant le Saint Sacrifice pour les âmes des chers défunts qui trouvèrent la mort dans l'exercice de la charité.

RÉCOMPENSE A DE BRAVES GENS

Les braves canotiers de Carro, dont on n'a pas oublié les actes d'héroïsme accomplis lors de l'émouvant sauvetage de la *Russie*, sous la conduite de leur vaillant curé, viennent de récidiver si vaillamment en sauvant tout récemment le *Kléber* dans des circonstances aussi périlleuses et après 2 jours d'efforts, que la Société centrale de sauvetage des naufragés a décidé de leur réserver cette année les prix des vice-amiraux Rose et Jacquinot et la médaille d'honneur Joest.

C'est au cours de l'assemblée générale de dimanche prochain qu'ils les recevront.

Le grand prix Chauchart sera décerné le même jour aux matelots Fioch, Bourel et Tanguy qui ont sauvé cet hiver 6 personnes sur les côtes de Cleder, dans le Finistère, et le grand prix Emile Robin au capitaine Nicolaï, commandant le paquebot *Italie*, qui a sauvé l'équipage du trois-mâts *Tourny*.

L'ORGANE DES « APACHES »

L'organe officiel des « Apaches » jacobins — nous avons nommé la *Lanterne* — est toujours dans le même état de *delirium tremens*.

La circulaire de M. Waldeck-Rousseau semble même avoir accentué encore, si c'était possible, son fâcheux état.

Elle nous signifie aujourd'hui que :

L'heure du règlement de compte approche. Les méfaits des cléricaux vont être étalés, jugés et payés, et payés d'un prix dont ils ne voudront.

Cette fois, pas de pitié.

Nous avons pensé que cette surexcitation extraordinaire et persistante devait avoir une cause exceptionnelle. Nous avons cherché et croyons avoir trouvé.

Presque tous les gens de la *Lanterne* étaient candidats, et presque tous ont été honteusement battus. Et voilà pourquoi ils veulent tout dévorer.

L'assiette au beurre échappe à la meute, il est naturel qu'elle hurle.

M. MOUGEOT AVANT ET APRÈS

Il y a quelques semaines, le très éminent sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, M. Mougeot, alors — et depuis aussi — député de Langres, écrivait à un de ses amis, M. Berthier, rédacteur en chef du *Spectateur de Langres:*

Mon cher, lui disait-il, en 1898 j'ai obtenu 6000 voix de majorité. Ce n'était pas grand'chose; vous allez voir le 27 avril, vous allez voir...

Et textuellement, le très éminent sous-secrétaire d'Etat ajoutait :

Entre temps, si l'occasion vous est offerte, mon cher Berthier, *tenez le pari que ce ne sera pas, cette année, une majorité de 6000 voix, mais une majorité de plus de 8000 suffrages* qui affirmera que le député de Langres s'est dévoué à la République, qu'il l'a servie de toute son âme, de toute son intelligence et de toute son activité.

Nous ne savons si le cher Berthier a tenu le pari; il aurait eu grandement tort d'agir aussi à la légère, car le membre du Cabinet Waldeck-Rousseau n'a même pas eu une majorité de 4000 voix.

M. Mougeot doit regretter d'avoir été aussi présomptueux.

Contre les fraudes électorales
ET LES
manœuvres ministérielles

Nous avons signalé un certain nombre de fraudes et de manœuvres mises en œuvre, le 27 avril, dans un grand nombre de circonscriptions pour essayer de sauver les candidats ministériels.

Nous nous proposons de constituer un dossier aussi complet que possible de ces fraudes et manœuvres, et nous prions très instamment tous nos amis et correspondants de vouloir bien nous faire connaître sans retard les actes de corruption et de pression ainsi que les illégalités dont ils auraient pu être les témoins.

Ce dossier, outre qu'il pourra nous être fort utile au moment de la validation des députés, nous permettra d'établir avec précision les points sur lesquels il y aura lieu de poursuivre la réforme de nos lois électorales, afin d'assurer la dignité, la liberté et la sincérité du suffrage universel.

Aujourd'hui, pour répondre aux préoccupations de plusieurs, nous voulons indiquer clairement ce qu'il convient de faire, au scrutin de ballottage, en cas de violation flagrante de la loi ou des circulaires ministérielles par le président ou les membres des bureaux de vote :

1° Il faut protester immédiatement et mettre le texte des dispositions légales sous les yeux du bureau. Pour cela, avoir en main le *Manuel de l'électeur* que nous avons recommandé à plusieurs reprises;

2° Si le bureau passe outre, faire constater le fait illégal au procès-verbal;

3° Si le bureau refuse de consigner le fait au procès-verbal, rédiger séance tenante une protestation en double que l'on fera signer par le plus grand nombre d'électeurs présents et que l'on enverra sans retard au préfet et au ministre de l'Intérieur;

4° Signaler, dès le lendemain, dans la presse, les actes illégaux commis par les adversaires.

Fraudes et manœuvres électorales

Puisque M. Waldeck-Rousseau fait un dossier de manœuvres électorales, nous n'hésitons pas à lui prêter notre concours le plus actif.

Voici quelques faits dont il peut enrichir ses cartons.

ISERE. — A La Mure, 2 individus, dont l'un est proche parent et l'autre ami du candidat ministériel, ont été surpris essayant de faire déposer dans l'urne 2 bulletins au nom du ministériel.

Ces 2 tentatives de fraudes électorales ont produit dans la région une profonde émotion. Des poursuites vont probablement être exercées.

HAUTE-SAONE. — Voici ce qu'un homme honorable est venu nous *affirmer* dans nos bureaux :

Un candidat ministériel dans la Haute-Saône a perdu dans une commune de sa circonscription une lettre retrouvée par un électeur.

L'électeur, ne sachant à qui rendre le pli dépourvu d'enveloppe, fut obligé d'en prendre connaissance.

La lettre était d'un haut fonctionnaire annonçant au candidat ministériel l'envoi d'une somme de 8000 francs.

Le temps matériel nous manque pour vérifier l'exactitude de ce fait. Mais il est certainement assez grave pour mériter un démenti, si un démenti est possible.

Nous l'accueillerons s'il se présente, sinon on le tiendra en toute justice pour indéniable.

TARN. — On nous écrit d'une commune du Tarn :

« La surveillance du scrutin est une chose indispensable, redites-le à satiété.

» Nous pouvons vous affirmer que si dans notre circonscription nous avons obtenu des succès, c'est grâce à la surveillance incessante que nous avons exercée sur le dépouillement.

» Le tour de passe-passe des paquets de 100 est le plus dangereux; nous l'avons supris, et par conséquent déjoué. »

BASSES-ALPES. — On a refusé d'admettre à la sous-préfecture les amis du prince de Tarente, l'adversaire de M. Hubbard. A quelle opération s'y est-on livré?

La terreur est grande dans le pays depuis quelque temps, mais surtout depuis 8 jours. On n'a pas reculé devant l'assassinat accompagné de vol. Le prince a été de la part de ses adversaires l'objet de menaces si violentes et de procédés tellement ordduriers qu'on n'ose en parler pour l'honneur du pays.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — On écrit de Saujon :

« Dans une conférence publique, à la veille du scrutin, M. Gabriel Denis, ministériel, n'a pas craint d'affirmer que les plus hautes autorités ecclésiastiques avaient donné leur approbation à la loi contre les religieux.

» Vous devez comprendre que de pareilles affirmations — qui n'ont pu être relevées — ont produit de l'effet sur les hésitants qui se trouvaient parmi les 6 à 700 auditeurs du candidat ministériel, et qu'elles ont pu déterminer des catholiques, et des catholiques pratiquants, à voter pour M. Denis. »

LE TESTAMENT DE M. DE LANESSAN

Malgré le prétendu triomphe du ministère, M. de Lanessan fait son testament : son chef de cabinet, M. Honorat, est chargé de la sous-direction du personnel de la flotte; M. Juttet, chef adjoint, est nommé chef du cabinet, et M. Desachy, attaché au cabinet, en devient sous-chef.

LA CIRCULAIRE ODIEUSE

Nous avons dit hier ce que nous pensions de l'odieuse circulaire par laquelle M. Waldeck-Rousseau essaye de terroriser toute une catégorie d'électeurs.

Ce document est d'autant moins explicable qu'il ne se justifie par rien, et que s'il y a eu, au cours de la période électorale, des faits indéniables de violences, de pression administrative et de corruption, il a été impossible aux organes ministériels d'en signaler un seul à la charge du clergé dans l'exercice de son ministère.

On a vu des ministres accabler les électeurs de leur circonscription de faveurs administratives; on a vu des instituteurs formant des Comités pour soutenir les candidats du ministère; on a vu des proviseurs de lycées organisant des quêtes parmi leurs professeurs; on a entendu des candidats ministériels se vanter de recevoir pour leurs frais électoraux des subventions de M. Waldeck-Rousseau.

On a vu des préfets et des sous-préfets profiter de la présence des maires aux Conseils de revision pour leur déclarer qu'ils n'obtiendraient les faveurs administratives que dans le cas où leurs communes auraient une majorité ministérielle.

Nos évêques, et après eux, et sur leur ordre, les prêtres, ont exhorté les fidèles à prier pour que le pays ait des représentants capables de bien servir ses intérêts, respecter les libertés des citoyens, soucieux des grands devoirs qui s'imposeraient à eux, de bons serviteurs du peuple.

Nous ne supposons pas que M. Waldeck-Rousseau ait cru que c'était là une invitation formelle à voter contre ses candidats.

Par quelle aberration M. Waldeck-Rousseau a-t-il cru devoir se solidariser avec les bandes d'« Apaches » dont nos lecteurs connaissent les exploits?

Serait-ce déjà le vertige de l'homme qui voit le précipice à ses pieds?

La presse indépendante est unanime à flétrir cet acte ministériel comme une manœuvre impudente et une odieuse tentative de chantage. Nous citons quelques extraits significatifs.

LES COMMENTAIRES
sur la circulaire

De la *République* cette spirituelle boutade :

M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil ministre de l'Intérieur, vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

« Monsieur le préfet,

» Les renseignements qui me parviennent signalent, dans un grand nombre de départements, une ingérence des *sous-préfets* et des *maires* dans les élections : les manifestations auxquelles ils se sont livrés constitueraient non l'exercice individuel du droit politique qui appartient à tous les citoyens; mais un abus flagrant des fonctions *sous-préfectorales* et *municipales* et de l'autorité morale qu'elles confèrent.

» De tels abus ne peuvent être tolérés et demeurer sans sanction.

» Je vous prie de m'adresser un rapport circonstancié sur les actes de cette nature qui se sont produits ou qui viendraient à se produire dans votre département afin que je puisse y donner la suite qu'ils comporteraient.

» Ces instructions s'appliquent également aux manifestations du même genre émanant des *gardes champêtres, instituteurs, facteurs*, etc., et employés de l'Etat généralement quelconques. WALDECK-ROUSSEAU. »

P.-S. — A la dernière heure, l'*Agence Havas* nous communique un texte de la circulaire au-

INFORMATIONS DU SOIR

ROME

Le prochain Consistoire

Rome, 3 mai. — *Paris-Nouvelles* communique cette dépêche :

Il paraît bien sûr que le Saint-Père tiendra un Consistoire en juin, mais n'y créera pas de cardinaux. Il imposera seulement le chapeau aux cardinaux déjà créés, c'est-à-dire aux archevêques de Prague et de Cracovie, à Mgr Martinelli, délégué à Washington, et dont le rappel est annoncé.

La création de nouveaux cardinaux est renvoyée au Consistoire d'automne.

Pèlerine américaine à Rome

Demain, dimanche 4 mai, le Pape recevra une cinquantaine de pèlerins d'Amérique conduits par Mgr l'évêque de Brooklyn.

Chaque pèlerin apporte une offrande de 2000 francs.

Mgr Tarnassi

Rome, 3 mai. — L'état de Mgr Tarnassi est encore plus grave.

On parle pour le remplacer à Munich de Mgr Cœli, ancien auditeur à Paris.

L'EXODE DE M. BRISSON

La Drôme ne veut pas accepter M. Brisson. Celui-ci tourne ses mains en geste de détresse vers les quatre points cardinaux.

Et on annonce qu'un de ses amis, M. Mertou, ancien rapporteur général du budget, en mauvaise posture pour le ballottage à Auxerre, se retirerait et laisserait la place.

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN RUSSIE

A Dunkerque

La réception du président de la République, à son retour de Dunkerque, est réglée de la façon suivante :

M. Waldeck-Rousseau quittera Paris dans l'après-midi du 26 pour se rendre à Dunkerque. Il descendra à la sous-préfecture où il passera la nuit.

La division accompagnant le président entrera, le lendemain 27, vers 8 h. 1/2 du matin dans le port de Dunkerque.

Après avoir été salué à son débarquement par les autorités du département et les corps constitués, M. Loubet ira visiter le sanatorium de Saint-Pol, à 3 kilomètres de Dunkerque; puis il rentrera en ville vers 10 heures et inaugurera à la Chambre de commerce les plaques commémoratives de la réception des souverains russes le 17 septembre dernier.

Un déjeuner de 850 couverts lui sera ensuite offert à l'Hôtel de Ville, par le Conseil général du département du Nord.

Le départ du train présidentiel aura lieu vers 2 heures, de façon que le retour à l'Elysée s'effectue vers 6 heures, c'est-à-dire avant la nuit.

L'ESCADRE FRANÇAISE EN ESPAGNE

La Corogne, 3 mai. — L'escadre française est arrivée.

3 bâtiments ont quitté l'escadre rentrant en France.

Des visites ont été échangées.

L'amiral offrira cette après-midi un lunch au maire et aux conseillers municipaux. Les marins français sont accueillis avec un grand enthousiasme.

LA REINE DE HOLLANDE

Het-Loo, 3 mai. — La reine a passé une nuit calme. Les derniers jours ont été sans fièvre. La malade continue à prendre une nourriture suffisante. Les forces reviennent.

A TRAVERS LA PRESSE

JOURNAUX DE SAMEDI SOIR

L'ÉLECTION DE BELFORT

De la *Liberté :*

Belfort, 3 mai. — M. Schneider, candidat ministériel, a été proclamé élu, avec 30 voix de majorité absolue, contre M. Armand Viellard, député sortant, antiministériel.

La proclamation de ce résultat a, dès dimanche, suscité de vives protestations de la part de nombreux électeurs témoins de fraudes.

C'est ainsi qu'un individu a été pris en flagrant délit de fraude, au moment où il se présentait pour voter avec la carte d'un autre citoyen. Son suffrage n'en a pas moins été compté.

La liste d'émargement contient les noms de plusieurs citoyens qui ont voté, mais qui ne figurent pas sur les listes dressées par la préfecture avant les élections.

D'autre part, pendant toute la durée du scrutin, les salles de vote ont été envahies par une bande d'énergumènes et de braillards, au milieu desquels on remarquait nombre d'étrangers qui obligeaient de force les électeurs à voter pour le candidat ministériel. Par contre, on expulsait les électeurs qui faisaient entendre des protestations.

Les agents de la force publique, transformés en agents électoraux au service du candidat officiel, faisaient jusque dans les salles de vote, de la propagande en sa faveur.

Les fonctionnaires au mépris de la loi, votaient à bulletin ouvert pour le candidat du gouvernement.

Pendant le dépouillement du scrutin, les adversaires de M. Schneider ont été mis dans l'impossibilité de surveiller les opérations.

Tous ces faits, et beaucoup d'autres, — notamment le cas d'un sujet allemand qui a voté, — serviront de base à la demande d'invalidation de M. Schneider, dont la Chambre sera saisie.

On a, dès maintenant, la preuve que l'infime majorité obtenue par M. Schneider résulte de fraudes que la loi prévoit et punit.

M. MILLERAND CHERCHE SON SALUT

Du *Journal des Débats:*

C'est aujourd'hui le grand problème du ministère.

M. Brisson ayant trouvé le salut dans la fuite, il reste à procéder au sauvetage de M. Millerand. Mais le cas est très difficile.

M. Millerand doit à lui-même, au gouvernement, au socialisme, de demeurer candidat malgré lui dans sa circonscription. Toute la question est de lui donner quelque chance de victoire.

Où est l'homme subtil qui découvrira le moyen magique de conserver M. Millerand à ses collègues? M. Waldeck-Rousseau cherche, M. Millerand aussi.

Certains disent que c'est M. Chauvin, révolutionnaire, qui pourrait bien avoir trouvé. Il n'aurait pas trouvé tout seul; on l'a aidé beaucoup, et c'était nécessaire, ainsi qu'on en peut juger.

Le parti ouvrier français, autrement dit le parti socialiste révolutionnaire, avait jugé avant les élections qu'il importait à sa cause de présenter quelques candidats en vue d'amener le triomphe de la société collectiviste le plus vite possible.

Bien que M. Millerand n'ait pas un idéal différent, sa participation au pouvoir l'a rendu suspect aux plus purs. Et c'est pourquoi M. Chauvin s'est présenté contre M. le ministre du Commerce.

En ce temps-là, les révolutionnaires ayaient lancé un manifeste où ils annonçaient leur intention de ne pactiser avec personne, et d'assurer l'avènement de « la République du travail » sans écouter les voix perfides de ceux qui les convieraient à une prétendue défense républicaine. Que les temps sont changés!

La Fédération de la région parisienne du parti guesdiste publie un procès-verbal qui lui fait au cœur du ministère. Elle retire ses candidats.

Que s'est-il passé depuis le 27 avril? Par quel mystère les farouches, les irréductibles d'avant-hier renoncent-ils à la lutte?

Les personnes curieuses pourront chercher. Ce qui semble résulter de cette décision, c'est que M. Chauvin ne se représente pas.

Mais le procès-verbal du parti guesdiste ne dit pas que ses anciens candidats doivent désigner à qui iront leurs voix; ils se retirent purement et simplement : c'est tout au plus si, dans une phrase générale, ils invitent tous les citoyens qui ont affirmé leurs convictions socialistes à venir dans ses groupes pour y préparer les luttes futures.

Ainsi les guesdistes ne font pas le bonheur complet du ministère. Ce n'est pas encore parmi ces incertaines querelles socialistes que M. Millerand va trouver son salut. Il lui reste encore huit jours pour trouver.

LE CRIME DE GENNEVILLIERS

On annonce que le service de la Sûreté a procédé hier soir à l'arrestation d'un jeune homme âgé de 17 ans.

Cette arrestation se rattacherait au crime de Gennevilliers.

ASPHYXIE DANS UN puits

Compiègne, 3 mai. — De notre correspondant : A Bury, le nommé Vanbaytre, ouvrier plombier, repêchait un puits abandonné lorsqu'il est tombé asphyxié par les émanations qui s'en dégageaient.

Tous les soins ont été inutiles pour le ramener à la vie.

OUVRIERS ASPHYXIÉS

Pendant que trois ouvriers procédaient à l'enlèvement de la charpente des cintres de l'église en construction de Castelnaud-de-Cancon, les voûtes de l'église se sont effondrées, entraînant d'une hauteur de 15 mètres. 3 ouvriers dans le vide.

Un charpentier Astié, 25 ans, a été relevé dans un état désespéré; ses 2 camarades ont reçu des contusions légères.

46 ANIMAUX BRULÉS

Un incendie a éclaté jeudi soir au village de Puy-la-Rousse. 2 granges, écuries et 46 bêtes ont été la proie des flammes. Les causes sont inconnues. Les pertes évaluées à plus de 20000 francs sont supportées par Firan et Tabourin.

ORDONNANCE DE NON-LIEU

Lyonnaux, 3 mai. — Les époux Bérard, détenus à Nantua depuis le mois de janvier 190 comme soupçonnés d'assassinat sur la personne de Mme Vve Goiffon, ont été mis en liberté hier, d'après une ordonnance de non-lieu de la Chambre des mises en accusation.

LE ROI D'ITALIE A VIENNE

Le bruit court dans les cercles bien informés que le roi Victor-Emmanuel fera à la fin de juin ses visites d'avènement à Vienne et à Berlin. Il arriverait à Vienne le 20 juin. Il n'est pas certain que la reine doive l'accompagner.

Rome, 3 mai. — Le roi, qui est complètement rétabli, et la reine Hélène inaugureront lundi prochain l'exposition des travaux des pensionnaires de l'Académie de France. C'est la première fois que les souverains d'Italie assistent à cette solennité.

LA NEIGE DANS LES VOSGES

Remiremont, 3 mai. — La température s'est sensiblement refroidie ici. Ce matin les sommets des Hautes-Vosges sont couverts de neige.

TREMBLEMENT DE TERRE

Chémakha, 3 mai. — Une légère secousse de tremblement de terre a été ressentie ici, hier à 7 h. 10 du soir.

ANARCHISTES ARRÊTÉS

Barcelone, 3 mai. — La police a arrêté et mis à la disposition du capitaine général deux individus suspects qui avaient remis des brochures anarchistes à quelques soldats de la caserne d'Atarazanas.